

“ Les châteaux, ça n’existe pas ! ”

Émilie Cavanna, Laure Cissé, Séverine Hurard

▶ **To cite this version:**

Émilie Cavanna, Laure Cissé, Séverine Hurard. “ Les châteaux, ça n’existe pas ! ”. Florence Journot. Pour une archéologie indisciplinée. Réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf, 12, Mergoil, pp.203-210, 2018, Europe Médiévale, 978-2-35518-073-6. hal-03946912

HAL Id: hal-03946912
https://hal.science/hal-03946912

Submitted on 19 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Les châteaux, ça n'existe pas ! »

Emilie Cavanna, *Archéogéographe, Pôle archéologique de Paris - DHAAP / UMR 7041 ArScan équipe « Archéologies environnementales ».*
Laure Cissé, *Archéologue. Institut National de Recherches Archéologiques Préventives*
Séverine Hurard, *Archéologue. Institut National de Recherches Archéologiques Préventives / Paris I Panthéon-Sorbonne / UMR 7041 ArScAn équipe « Archéologies environnementales ».*

Résumé

Les problématiques sur les lieux de pouvoir en milieu rural ont largement évolué ces dernières décennies, grâce au développement de nouvelles approches. Les sciences paléoenvironnementales, l'archéogéographie, les changements d'échelles, la confrontation des sources sont les moteurs d'une interdisciplinarité désormais acquise qui donne à lire d'autres réalités matérielles et sociales, que celle du château, de la motte ou de la maison forte construites par les textes.

Les auteures proposent de confronter deux expériences originales, celle de la « Ferme du Bois-Chaland » à Lisses (91) et celle de la « Ferme du Colombier » à Varennes-sur-Seine (77) pour aborder les questions de longue durée, de diversité et de hiérarchisation de ces habitats. Ces exemples médiévaux et modernes obligent à s'approprier pleinement la notion d'élites, en posant la question des estimateurs archéologiques de niveau social.

Texte

« Le château, ça n'existe pas, le Moyen Age non plus ! » : voilà ce que les étudiants de la feue Licence d'Archéologie médiévale et moderne de Paris 1 (aujourd'hui L3) pouvaient entendre lors du premier cours magistral donné par Joëlle Burnouf au début des années 2000. Autant dire que l'aphorisme nous laissait dans un premier temps sonnés, déboussolés : nous ne nous attendions pas à recevoir un tel uppercut dans nos repères, forgés par les mythes d'un Moyen Age fantasmé qui avaient participé à nous mener sur les bancs d'une fac d'archéologie ou d'histoire. Dans un nuage de Golden Virginia, nous découvrions l'analyse critique des concepts et notions hérités de la médiévistique classique. Il s'agissait d'une invitation au « hors piste » historiographique, à s'émanciper des grands poncifs véhiculés depuis le XIX^{e} siècle sur la société médiévale : ceux qui construisaient l'image d'une France médiévale hérissée de châteaux et peuplée de chevaliers, en réponse à l'insécurité ambiante. L'enseignement iconoclaste de Joëlle a mis le pied à l'étrier à de nombreux apprentis archéologues médiévistes, qui pensent aujourd'hui un autre Moyen Age, ouvert sur les sciences environnementales et sociales, intrinsèquement complexe et long, puisque s'attachant davantage aux pratiques sociales qu'aux objets et s'affranchissant gaiement des découpages chronologiques « en tranches » académiques (Le Goff 2004, 2014).

Partir du postulat que le château, n'existe pas permet de réinterroger la réalité des lieux de pouvoir en milieu rural du second Moyen Age et de l'époque moderne. Le château qui, depuis longtemps, concentre des pans entiers de la recherche en archéologie et en histoire de l'art médiéval est devenu la tarte à la crème d'une période qu'il est impossible de comprendre dans sa complexité, si l'on n'abat pas au préalable ce symbole, autant ancré dans les esprits que les paysages actuels. Résidence des privilégiés, plus souvent que poste de guerre, le château tend aujourd'hui à être étudié davantage comme un objet témoignant des profondes transformations sociales amorcées entre le X^{e} et le XII^{e} siècle. Il ne matérialise plus l'idée obsolète d'une société féodale hyper militarisée, dominée par la violence et la coercition, mais bien davantage des processus d'ancrage territorial des élites (Morsel 2004).

Les nombreux travaux menés partout en France à partir des années 1980, par des figures comme Jean-Marie Pesez, ont contribué à sortir la triade château / motte / maison-forte de son carcan historiographique. C'est la société médiévale dans sa diversité et son hétérogénéité qu'il a fallu repenser, depuis les problématiques de recherche jusqu'au vocabulaire. En adoptant celui des

historiens, les archéologues médiévistes ont accepté implicitement le féodalisme comme le modèle d'interprétation sociale de leurs structures. Des réalités matérielles et sociales très diverses ont été classées, selon les mots et les concepts issus des sources textuelles. Les termes avaient alors une valeur métonymique : sans que les sites ne soient préalablement décrits par les outils de l'archéologie, leur étaient appliqués des termes qui, à l'emporte-pièce, assimilaient nom, forme et statut. C'est par exemple le cas du terme de « maison forte » qui, encore aujourd'hui, est employé pour désigner n'importe quelle forme d'habitat médiéval rural fossoyé, peu importe son statut et sa fonction. Joëlle Burnouf soulignait déjà en 1986 qu'« en adoptant dès le début de la recherche la notion de « maison forte » et la typologie historico-juridique qui la sous-tend, l'archéologue fait preuve d'un manque d'autonomie et de confiance de ses propres critères et de ses propres méthodes » (Burnouf, Metz 1986). En réalité, parler aujourd'hui d' « habitat à plat fossoyé » ou plus globalement d' « habitat d'élite », et non de « château », de « maison forte », de « manoir » ou de « résidence seigneuriale », c'est déjà remettre à plat les problématiques sur les manifestations du pouvoir en milieu rural et plus généralement la caractérisation des élites médiévales et modernes par la construction d'estimateurs interdisciplinaires.

1 – Les manifestations du pouvoir en milieu rural ou la reconnaissance de la diversité des formes de l'habitat

L'archéologie préventive a été depuis une vingtaine d'années, un puissant moteur de renouvellement des connaissances sur la période médiévale et moderne. Elle a permis notamment d'aller à la rencontre d'un nombre conséquent de sites d'habitats d'élites qui, en milieu rural, sont souvent matérialisés par des établissements ruraux, beaucoup plus modestes que le « château ». Les découvertes récentes montrent l'extrême diversité des formes de l'habitat et éclairent par la même occasion la grande diversité des réalités sociales, économiques des groupes exerçant la domination à des échelles variées. Les exemples des sites de Lisses et Varennes-sur-Seine (Hurard 2012), montrent qu'en dépit d'un certain nombre de points communs, la comparaison et la caractérisation de ces habitats d'élite sont loin d'être évidentes. Ces deux sites, à la fois habitats et établissements agricoles, n'ont pas été étudiés dans les mêmes conditions et n'ont pas bénéficié des mêmes éclairages.

A Varennes-sur-Seine (**Fig. 1**) comme à Lisses (**Fig. 2**), plusieurs éléments communs documentent la nature du site et le niveau social de l'habitat, à défaut d'en révéler le statut. Plateforme, tour, franchissements, accès et corps de logis désolidarisé des bâtiments annexes marquent une distinction sociale. La surface d'emprise en est un autre, accentué par la présence d'un fossé. Or, la construction d'un fossé, d'un pont-levis ou d'un colombier est un acte social fort, car c'est une prérogative seigneuriale, un droit attaché au statut juridique particulier du fief. Mais leur présence sur les deux sites ne permet pas pour autant de les associer à un même niveau d'élite, ni à un statut juridique défini – le fossé est avant tout le symbole de la domination de quelques uns en milieu rural. Il ne peut servir de seul critère d'identification, mais permet seulement la caractérisation grossière de la forme d'habitat et des élites dont ils matérialisent la présence.

Bien qu'en partie diachroniques, les deux établissements montrent la persistance des mêmes symboles. La ferme de Varennes est une forme d'habitat directement hérité de modèles plus anciens qui constituent toujours une référence culturelle au début du XVI^{e} siècle. Ils fonctionnent surtout comme les marqueurs architecturaux de la distinction sociale. Ils ont en commun avec le logis, le soin particulier porté à la construction, alors que les bâtiments d'exploitation sont traités de manière beaucoup plus rustique. Certains bâtiments peuvent aussi être des leurres comme à Varennes, par exemple, où la tour d'angle, toit à cochons, n'a probablement jamais eu aucun caractère défensif. Dans le courant du XVIIe siècle, les velléités semblent évoluer puisque le pont-levis – dont le droit d'édifier fut si difficile à obtenir, quelques décennies plus tôt – est supprimé au profit d'une entrée plus adaptée aux contingences agricoles.

Les exemples de Varennes et de Lisses montrent que les critères de caractérisation doivent être examinés avec prudence puisque sur des sites diachroniques, les références peuvent être les mêmes, mais ne pas toujours avoir la même valeur selon la chronologie. Varennes est un instantané d'un peu

plus de 250 ans ; alors que Lisses représente une longue évolution de plus de 700 ans. Le resserrement de la fourchette chronologique du site de Varennes permet de réfléchir à un modèle social et économique plus stable, soumis à des variations moins fortes, y compris idéologiquement. La forme de l'habitat mise en place au XVI^{e} siècle, y a peu évolué jusqu'au XVIII^{e} siècle, participant sans doute de l'abandon de cet établissement devenu vétuste et exiguë. Le site de Varennes est également le fruit d'une expression individuelle et marque la volonté d'ascension sociale d'un groupe familial. Ancré dans le territoire depuis le XI^{e} siècle, le site de Lisses fait preuve d'une plus grande souplesse sur le temps long, dont témoignent la durabilité de sa forme architecturale et de son ancrage territorial.

Les données archéologiques ne permettent pas de déterminer un statut juridique mais un niveau social. Il ne s'agit pas de déterminer le nom d'un groupe social, mais de préciser, autant que faire se peut, sur la base des artefacts et ecofacts collectés, un « niveau de vie » fondé sur la qualité des éléments recueillis, la diversité des ressources et des approvisionnements. Seule la confrontation des données archéologiques et textuelles permet de parler de statut, de distinguer l'écuyer du chevalier, le bourgeois du laboureur. *A contrario*, le statut seul déduit des textes ne permet pas de préjuger du type d'habitat, de sa forme, ni même du niveau de vie réel de ses occupants. C'est la confrontation des deux sources qui permet de produire des informations étayées. Vouloir faire coïncider statuts et formes d'habitat, sans confrontation de sources textuelles et archéologiques, revient finalement à caricaturer une période, une société et ses pratiques.

2 – La distinction en milieu rural ou la reconnaissance de la diversité des niveaux sociaux

L'utilisation du concept d' « élites » pour caractériser un groupe social hétérogène, plutôt que les termes classiques de « classe seigneuriale », d'« aristocratie » ou de « noblesse », permet de réintégrer dans le groupe des dominants l'ensemble des acteurs qui, des franges supérieures de la paysannerie aux grandes familles titrées, « concentre divers degrés de puissance, d'autorité et d'influence » (Chaussinand-Nogaret 1991, p. 12-13). En milieu rural, cette minorité ne se limite pas au statut noble (Morsel 2004 ; Menant, Jessenne 2007). Il ne s'agit pas d'une catégorie sociale fermée, bien au contraire. Le concept, emprunté aux anthropologues et sociologues, a percolé en histoire et archéologie médiévale à partir de la fin des années 1990, car sa définition permet de penser la diversité des élites mais aussi de caractériser un site sans préjuger d'un potentiel statut. Il permet également de considérer le temps long des pratiques sociales et d'envisager l'évolution des groupes sociaux, de manière non linéaire. La domination sociale peut se reproduire et se transmette sur plusieurs générations, mais elle peut aussi se perdre comme se conquérir sur des laps de temps variables. Les pressions économiques, culturelles, sociales mais aussi les jeux de concurrence entre les élites génèrent une mobilité qui ne peut être négligée (Elias 1985, Bourdieu 1973). Il est donc nécessaire de penser les contours des élites comme des seuils mouvants. Par ailleurs, à statut égal, la fortune peut être très différente et impacte donc sensiblement la culture matérielle. Entre un bourgeois vivant noblement à la campagne (c'est-à-dire des revenus de la terre), un laboureur aisé exploitant en fermage un établissement agricole et un écuyer pourvu d'un fief familial et de quelques menues charges administratives, il est parfois bien compliqué d'opérer une hiérarchisation sociale. Tous ces gens partagent une culture matérielle commune où seuls quelques éléments fonctionnent comme des marqueurs sociaux de distinction sociale. En d'autres termes, le statut et le titre ne font pas la fortune, pas plus que la tour ou le fossé ne font le caractère militaire d'un site.

Le cas de la ferme du Colombier permet de distinguer plusieurs types d'élites rurales sur un même site. La fondation du fief et la création du site, en 1506, sont le fait d'un homme qui n'a pas le statut seigneurial et est probablement issu de la bourgeoisie marchande. Mais il dispose vraisemblablement d'un capital de départ. L'établissement est ensuite, à partir de la fin du XVI^{e} siècle, et jusqu'à sa destruction à la fin du XVIII^{e} siècle, acheté par une succession d'écuyers. Par l'intercession d'un bail à fermage, les fermiers qualifiés de « laboureurs » disposent d'un outil de production qui leur permet d'accéder à la notabilité rurale, en usant des mêmes mécanismes de reproduction sociale que les seigneurs médiévaux, *via* la transmission des biens et de l'établissement loué d'une génération à l'autre (Moriceau 1994). L'attachement des élites à la terre joue un rôle fondamental dans les stratégies d'ascension et de distinction sociales de ces élites rurales engagées, à

des degrés divers, dans les processus de production agricole. A Varennes, la difficulté de caractérisation archéologique des élites est donc liée à notre capacité à dégager des estimateurs de niveau social qui singularisent les fondateurs d'origine (investisseurs) – *a priori* exploitant le site en faire-valoir direct – des fermiers / laboureurs (exploitants). La culture matérielle des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles relève essentiellement des seconds. Le choix du lieu d'implantation dans une zone humide, au carrefour de voies commerciales d'importance, la forme architecturale initiale, traduisent les stratégies d'ascension sociale du fondateur. En créant un fief, en vivant des revenus de la terre, ses descendants auraient pu revendiquer quelques décennies plus tard leur noblesse – la ferme du Colombier est un exemple tangible d' « anoblissement taisible » (Bourquin 2002).

A Lisses, aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, la culture matérielle met en évidence un niveau social aisé. Les statuts, identifiés dans les sources écrites, correspondent à la petite noblesse rendant directement ou indirectement foi et hommage à la Couronne. A partir de la fin du XIV^{e} siècle et jusqu'au XVIII^{e} siècle, on observe une diversification des statuts des propriétaires : hommes de robe, écuyers, chevaliers et riches marchands se succèdent. Ils ont tous en commun de bénéficier d'autres sources de revenus à travers l'exercice de charges officielles (secrétaire et conseiller du roi, avocat au Parlement, mousquetaires et gendarmes de la maison militaire du roi). La fin du XIV^{e} siècle est aussi le moment où les données archéologiques montrent un changement notable dans l'entretien des réseaux hydrographiques secondaires et du mode d'exploitation du terroir. Bien que le fermage ne soit attesté qu'au XVII^{e} siècle dans les sources écrites, la rationalisation économique est perceptible dans l'organisation spatiale du bâti et du parcellaire. Ces premiers éléments témoignent d'une attractivité durable du site qui permet à plusieurs petites élites de statuts et origines différents de se succéder à la tête d'une exploitation dont la valeur ne cessera de croître durant toute l'époque moderne. Le site de Lisses est de toute évidence inséré dans un système économique mis en place dès le second Moyen Age : sa rentabilité participe au renforcement de la position sociale des investisseurs qui multiplient leurs sources de revenus. Ici, l'homogénéité de la culture matérielle ne permet de percevoir l'hétérogénéité de la qualité des détenteurs du site, d'autant qu'il est difficile de déterminer si ces derniers en sont les occupants. Plusieurs facteurs déterminants – le statut, l'enchainement des successions et transmissions de l'établissement, les ruptures d'une famille à une autre ou la continuité au sein d'un même lignage, les choix d'exploitation, sans parler des contingences économiques qui assurent ou non la pérennité – sont souvent les inconnues d'une équation complexe.

C'est donc bien la question de la construction d'une grille d'estimateurs de niveau social qui est aujourd'hui posée aux archéologues médiévistes et modernistes. Réexaminer la question des élites consiste finalement à combiner, expérimenter de nouveaux critères discriminants des niveaux sociaux.

3 – L'ancrage territorial des élites ou la reconnaissance de l'espace comme estimateur de distinction sociale

Les sciences paléoenvironnementales, les changements d'échelles de fouille, l'archéogéographie, la confrontation entre sources textuelles et archéologiques sont le moteur d'une interdisciplinarité désormais acquise qui donne à lire d'autres réalités matérielles et sociales, que celles construites par les seuls textes. Sortir de l'intra site et de la grande échelle, c'est-à-dire celle du fait archéologique *stricto sensu* nécessite un changement d'échelles spatiales et chronologiques, mais aussi de paradigme – celui de l'ancrage territorial des élites et de leurs pratiques sociales de l'espace. Restituer le milieu, le paysage, le territoire environnant, c'est comprendre les modalités d'insertion d'un site dans les différents réseaux imbriqués (géographiques, sociaux, économiques) et *in fine* de participer à l'interprétation sociale du site.

La notion d'élite est corrélée à celle de la distinction, qui exprime un état de différence mais aussi de supériorité par rapport aux autres. Archéologiquement, à Varennes (**Fig. 3**), cette différence s'exprime à travers la forme de l'habitat, en utilisant un symbole hérité des siècles antérieurs. L'implantation dans un marais est aussi un signal fort, c'est un géosymbole à part entière car traditionnellement le marais est l'apanage des grandes élites médiévales – preuve que le fondateur du site assimile parfaitement des marqueurs du pouvoir du statut social convoité. Le choix de

l'emplacement de la ferme du Colombier dans une zone humide n'est certainement pas un choix par défaut, ou une relégation à un espace inexploité et inexploitable. Le marais est à l'inverse un écosystème riche, doté d'une très importante biodiversité qui permet une diversification des productions agricoles, au Moyen Âge comme à l'époque moderne. Le potentiel économique de cet écosystème en fait un lieu d'implantation privilégié, encore au XVIe siècle, et marque aussi une volonté, consciente ou non, de réappropriation d'attributs symboliques propres à la noblesse (Hurard 2012, Cavanna, Hurard 2011).

On observe la même pratique de mimétisme, à l'échelle du territoire, dans les relations spatiales que le Colombier entretient avec les autres pôles d'habitat (**Fig. 3**). La pratique volontaire de mise à l'écart par rapport à l'autre, en tant qu'individu ou groupe social, ramène immanquablement à l'idée selon laquelle la distance, et tout spécialement l'espacement entre les sites, est un estimateur archéogéographique de niveau social (Bourdieu 1994). « L'élite se met à part » (Burnouf 2007, p. 40), au centre du terroir qu'elle exploite, à distance mesurée des sites potentiellement concurrents. À Varennes, cette mise à l'écart volontaire construit le territoire et le marque concrètement par l'intermédiaire d'importants fossés. Les zones de pâture et de culture montrent aussi la capacité à mobiliser des terres autour de l'établissement, tout en tenant à distance les sites concurrentiels (environ 1 km à vol d'oiseau). Par ailleurs, la position de la ferme du Colombier n'est pas anodine : elle lui permet de s'insérer dans le réseau économique local (proximité de Varennes et Montereau) et régional (au carrefour de plusieurs itinéraires vers Paris, Sens et les foires de Champagne), en facilitant l'accès aux lieux d'écoulement des produits agricoles, par l'intermédiaire des axes de communication qui desservent le site. La ferme du Bois Chaland est quant à elle, connectée à une autre voie de grand parcours reliant Paris à Orléans, par l'intermédiaire de la route de Corbeil à Montlhéry.

CONCLUSION

Affirmer que « les châteaux n'existent pas » n'est pas une provocation gratuite. C'est un postulat qui consiste à réinterroger la réalité des lieux de pouvoir médiévaux et modernes en milieu rural, à partir de nos propres critères archéologiques. Les exemples de la ferme du Colombier et du Bois-Chaland montrent que l'exercice est difficile et qu'il est nécessaire d'en éprouver de nouveaux par une approche croisée entre les données archéologiques, paléoenvironnementales et archéogéographiques. En systématisant cette démarche, un autre vecteur d'affirmation et d'expression de l'identité sociale (acquise ou convoitée) pourrait être pleinement exploité : l'espace. Le choix d'implantation topographique étudié à plusieurs échelles (du milieu, du paysage et du territoire) est en effet un objet archéologique à part entière. Support de pratiques sociales, il documente, au même titre que les artefacts et ecofact, le niveau social d'un site (mimétisme, concurrence, géosymbole) en le réinsérant dans les réseaux géographiques et sociaux anciens.

« Le luxe, c'est l'espace ! » nous lançait aussi Joëlle Burnouf… A force de cas d'études et de collaborations interdisciplinaires, il nous reste à l'imposer comme un estimateur de distinction sociale.

Références bibliographiques

Bourdieu 1973 : BOURDIEU (P). – *La distinction, critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, Paris, 1973.

Bourdieu 1994 : BOURDIEU (P). – *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994.

Bourquin 2002 : BOURQUIN (L.). *La noblesse dans la France moderne (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)*. Paris : Belin Sup, 2002.

Burnouf J., Metz 1986 *:* BURNOUF (J.), METZ (B.). « Sic et non. Archéologie et histoire de la maison forte alsacienne : points de vue contradictoires à partir de l'exemple de Millelhausen » / In

BUR (M.) dir. - *La maison forte au Moyen Age* : Actes de la table ronde de Nancy - Pont-à-Mousson des 31 mai - 3 juin 1984. Paris : CNRS, 1986 p. 153-162

Burnouf 2007 *: BURNOUF (J.*). « Les estimateurs archéologiques : de l'interprétation sociale, de la notion d'élite et de la question des lieux centraux ». In : *Ehlers (C.) dir. Deutsche Königspfalzen : Beiträge zu ihrer historischen und archäologischen Erforschung. Achter Band, Places of power = Orte der Herrschaft* = Lieux du pouvoir. Actes du colloque de l'Institut Max-Planck, Harvard, 3-5 juin 2004. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht, 2007, p. 35-44.

Cavanna, Hurard 2011 : Cavanna (E.), Hurard (S.) .« Archéogéographie et archéologie préventive : l'exemple d'une collaboration efficace. La « ferme du Colombier » à Varennes-sur-Seine (77) : une restitution croisée du milieu, du paysage et du territoire de petites élites médiévales et modernes ». *Les Nouvelles de l'Archéologie*. MSHN, n° 125 « dossiers archéogéographie » 2011. P.41-46

Chaussinand-Nogaret 1991 : CHAUSSINAND-NOGARET (G.) (dir.), *Histoire des élites en France du XVIè au XXè siècle*, Talladier, Paris, 1991.

Elias 1985 *: ELIAS N. – La société de cour, Flammarion, Paris, 1985 (1ère éd. 1969).*

Hurard 2012: HURARD (S.) (dir.) « La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVIIe-XVIIIe siècles). Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide ». *Recherches Archéologiques*. Inrap / CNRS éditions. 2012. 277p.

Le Goff 2004 : LE GOFF (J.) – *Un long Moyen Age*, Tallandier, Paris, 2004.

Le Goff 2014 : LE GOFF (J.) – *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches* ? *Seuil, 2014.*

Menant, Jessenne 2007 : MENANT (F.), JESSENNE (J. P.) (dir). *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*. Actes des XXVII[e] journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 9-11 sept. 2005. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2007.

Morsel 2004 : MORSEL (J.). *L'aristocratie médiévale, V-XVè siècles*, Armand Colin, Paris, 2004.

Nassiet 2004 : NIASSET (M.) – *Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne (XV-XVIIIe siècles)*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, Presses Universitaires de Rennes, 2012 (1ère éd. 1993).